

Paris, le 3 septembre 2004

Le ministre de la Culture et de la
Communication

à

Mesdames et Messieurs les préfets

à l'intention de

Mesdames et Messieurs les directeurs des
archives départementales

Mesdames et Messieurs les responsables des
archives régionales, pour information

Mesdames et Messieurs les responsables des
archives municipales, pour information

Département de la
politique
archivistique et de la
coordination
interministérielle

Instruction DPACI/RES/2004/016

Objet : Etude statistique des demandes de dérogation aux règles de
communicabilité des archives publiques formulées en 2003

L'accès aux archives publiques par dérogation aux règles de
communicabilité s'est considérablement développé au cours de ces dernières
années.

Aussi ai-je demandé au Département de la politique archivistique et de la
coordination interministérielle de la direction des Archives de France de réaliser
une étude statistique sur cette procédure pour l'année 2003, comme cela avait été
fait pour l'année 2002.

Vous trouverez ci-joint le résultat de cette étude que je crois utile de porter à
la connaissance des responsables des services publics d'archives.

Ces éléments sont extraits de l'observatoire national des dérogations dont le
détail mensuel figure sur le site internet de la Direction des archives de France à
l'adresse www.archivesdefrance@culture.gouv.fr.

Le ministre de la culture et de la communication et par délégation,
la directrice des Archives de France

Martine de BOISDEFFRE

Communication des archives

Bilan des dérogations aux règles de communicabilités des archives publiques pour 2003

A- Bilan général

4365 demandes de dérogation ont été instruites en 2003, tous services instructeurs confondus (services de la Défense, des Affaires étrangères, de la Préfecture de police de Paris et des Archives de France). Cela représente une légère augmentation par rapport à 2002 (4340 demandes avaient alors été instruites).

La direction des Archives de France elle-même a traité **3170** demandes de dérogations aux règles de communicabilité des archives publiques. Ce chiffre est en légère diminution par rapport à 2002 (54 demandes en moins), après l'augmentation constante des années précédentes. Cette diminution est liée évidemment aux conséquences de l'arrêté conjoint Intérieur/Culture et Communication en date du 29 avril 2002, qui permet la communication de certains fonds d'archives concernant la seconde guerre mondiale. Si l'on fait abstraction des demandes concernant la période 1939-1945, le nombre de demandes de dérogation instruites par la direction des Archives de France connaît un net accroissement : 2702 en 2003 contre 2574 en 2002 (+ 5 %).

L'évolution est cependant différente entre les catégories de services d'archives auprès desquels sont formulées les demandes. Sur les 3170 demandes instruites par la direction des Archives de France, 1439 ont été formulées auprès des Archives nationales (1370 en 2002 soit une hausse de 5 %), 1358 auprès des archives départementales (1492 en 2002 soit une baisse de 9 %), 82 auprès des archives municipales (104 en 2002 soit une baisse de 21 %), 127 auprès des archives de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (99 en 2002 soit une hausse de 28 %) et 58 auprès de la SNCF (60 en 2002).

Sur ces mêmes 3170 demandes instruites par la direction des Archives de France, 2160 (soit 68 % du total) concernent des recherches scientifiques, 405 (soit 13 %) des recherches historiques personnelles, 532 (soit 17 %) des recherches généalogiques et 73 (soit 2 %) des recherches administratives.

Sur les 4365 demandes instruites en 2003, tous services confondus, 3859 (soit **88,5 %** du total) ont obtenu une réponse favorable, 320 (soit 7 %) une réponse partiellement favorable et 186 (soit 4,5 %) ont fait l'objet d'un refus.

Les sujets de recherche qui suscitent le plus de demandes de dérogation auprès de la direction des Archives de France sont les suivants :

- la généalogie : 639 demandes (596 en 2002) soit 20 % du total ;
- la période de la Seconde guerre mondiale : 480 demandes (649 en 2002) soit 14 % du total ;
- l'histoire judiciaire : 233 demandes (113 en 2002) ;
- les biographies : 185 demandes ;
- l'histoire des étrangers : 178 demandes ;
- l'histoire sociale : 175 demandes.

Les services producteurs les plus sollicités sont, au niveau central, les ministères de l'Intérieur, de la Justice, de l'Emploi et de la Défense ainsi que la Présidence de la République ; et à l'échelon déconcentré, les services relevant du ministère de l'Intérieur et de la Justice.

B- Demandes relatives à la seconde guerre mondiale

Si la période de la Seconde guerre mondiale suscite toujours beaucoup de demandes de dérogation, cette catégorie connaît un net recul en 2003, confirmant ainsi la tendance observée en 2002 : 480 demandes contre 649 en 2002. Elle ne représente plus que 14% du total des demandes, contre 20 % en 2002. Ceci s'explique en grande partie par l'ouverture de certains fonds par l'arrêté du 29 avril 2002 et par l'expiration progressive du délai de communicabilité de soixante ans souvent invoqué.

Dans ce domaine, la répartition entre accords, refus partiels et refus complets ne se traduit pas par une différence prononcée par rapport à l'ensemble des dérogations avec 96,7 % d'accords (453 demandes), 1,7 % d'accords partiels (8 demandes) et 1,6 % de refus (7 demandes).

En revanche, 352 des 480 demandes formulées soit 75 % concernent encore les services centraux et déconcentrés des ministères de l'intérieur, de la Défense, de la Justice, des Anciens combattants et des services communaux.

C- Demandes relatives à la guerre d'Algérie

Le nombre de demandes concernant la guerre d'Algérie est stable : 90 en 2003 (91 en 2001, 88 en 2002).

La proportion d'accords pour cette catégorie reste sensiblement moins élevée que pour l'ensemble des demandes : 86,7 % d'accords, 7,8 % d'accords partiels, 5,5 % de refus.

Observatoire des dérogations, année 2003

Nombre de demandes instruites :

Total : 4365 (4340 en 2002)

Répartition par services d'archives :

Défense : 1044

Affaires étrangères : 102

Archives nationales : 1439 (1370 en 2002)

dont :

 CHAN : 606 (594 en 2002)

 CAC : 638 (608 en 2002)

 CAOM : 191 (147 en 2002)

 CAMT : 4 (21 en 2002)

Archives régionales : 1

Archives départementales : 1358 (1492 en 2002)

Archives communales : 82 (104 en 2002)

SAEF : 52 (44 en 2002)

Administrations : 6 (8 en 2002)

APHP : 127 (99 en 2002)

Banque de France : 14 (10 en 2002)

La Poste : 2

Préfecture de police de Paris : 49

SNCF : 58 (60 en 2002)

Chambres de commerce : 2 (15 en 2002)

Autres : 1

Répartition par type de réponse :

Accords : 3859 soit 88,5 % (88 % en 2002)

Accords partiels : 320 soit 7 % (8 % en 2002)

Refus : 186 soit 4,5 % (4 % en 2002)

Nombre d'articles demandés en dérogation :

Archives nationales :

CHAN : 6503 dont 6299 accordés et 204 refusés

CAC : 12090 dont 11451 accordés et 639 refusés

CAOM : 1563 dont 1522 accordés et 41 refusés

CAMT : 603 dont 569 accordés et 34 refusés

Total : 20759 (18441 en 2002) dont 19841 accordés (95,5 %) et 918 refusés (4,5 %)

Archives départementales :

57939 articles demandés dont 56655 accordés (97,7 %) et 1284 refusés (2,3 %)

Archives municipales :

3215 articles demandés dont 3191 accordés (99,2 %) et 24 refusés (0,8 %)

Répartition des demandes par nature de la recherche

Recherche scientifique : 2166 soit 68 %

Recherche généalogique : 532 soit 17 %

Recherche historique personnelle : 405 soit 13 %

Recherche administrative : 73 soit 2 %

Répartition des demandes par sujet de la recherche

Biographie : 185

Démographie historique : 3

Environnement : 38

Etablissement de droits : 59

Généalogie : 639 soit 20 %

Guerre 1914-1918 : 14

Guerre 1939-1945 : 480 soit 14 %

Guerre civile d'Espagne : 3

Guerre d'Indochine : 3

Guerre d'Algérie : 95

Histoire administrative : 49

Histoire culturelle : 160
 Histoire de l'agriculture : 2
 Histoire de l'architecture : 28
 Histoire de l'art : 2
 Histoire de l'enseignement : 85
 Histoire de l'Europe : 4
 Histoire de la police : 12
 Histoire de la santé : 53
 Histoire des colonies : 84
 Histoire des étrangers : 178
 Histoire diplomatique : 151
 Histoire du droit : 2
 Histoire des médias : 47
 Histoire des religions : 28
 Histoire des sciences : 13
 Histoire du sport : 12
 Histoire économique : 165
 Histoire judiciaire : 235
 Histoire des transports : 2
 Histoire de La Poste : 4
 Histoire locale : 77
 Histoire de la défense : 24
 Histoire politique : 192
 Histoire sociale : 181
 Mai 68 : 23
 Pupilles : 15
 Sociologie : 0
 Autre ou non précisé : 1

Répartition des demandes par service versant

Service	adm. centrale	service déconcentré	étab. public
Présidence de la République	106	-	
Associations présidentielles	2	-	
Anciens combattants	6	5	10
Autorités administratives indépendantes	7		
Conseil d'Etat	8	-	
Cour des Comptes		-	
Premier Ministre	87		
Agriculture	7	13	2
Coopération	1		
Culture	90	10	41
DOM/TOM	8		
Défense	145		6
Economie	81	52	5
Education	44	69	14

Emploi	136	30	3
Equipe ment	18	3	2
Environnement	2	3	1
Fonction publique			
Industrie	2	1	
Intérieur	261	603	2
Préfecture	-	7	
Sous-préfecture	-		
Jeunesse et Sports	19		1
Justice	157	434	1
Santé	4		1
Tourisme			
Chambres de commerce	2	-	
Conseil régional	3	-	
Conseil général	40	-	
Mairie	104	-	
Entreprise publique	13	-	-
Banque de France	16		-
La Poste	11		-
Hôpital	145	-	-
Officiers ministériels	4	-	-
SNCF	61		
Communauté urbaine	3	-	-
Services dissous	245	-	-